

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU NORD TOULOUSAIN**

Comité syndical – Séance du 18 mars 2024

Date de la convocation : 12 /03 /2024

Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires
Quorum : 16

Nombre de votants : 19

Titulaires présents :	16
Titulaires représentés :	
Suppléants :	3
Procurations :	0

L'an deux mille vingt-quatre, lundi dix-huit mars à 17 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint-Sauveur sous la présidence de Philippe PETIT, Président.

Etaient présents

CC des Coteaux du Girou : M. CUJIVES D., Mme ROUSTIT I., M. VINTILLAS E.
CC du Frontonnais : M. CAVAGNAC H., Mme CLAVEL ALBAR V., M. LECORRE D., M. PETIT Ph., Mme SAVY S., Mme SIGAL S.
CC des Hauts Tolosans : Mme AYGAT Ch., M. DELMAS J-P., M. ESPIE J-C., Mme FOURCADE M-L., M. LAGORCE P.
CC Val'Aïgo : M. JOVIADO G., Mme MONCERET M.

Etaient représentés

CC du Frontonnais : M. TERRANCLE S. par M. JEANJEAN P. (suppléant)
CC des Hauts Tolosans : M. DULONG D. par M. VANHECKE R. (suppléant)
M. ZANETTI L. par Mme OGRODNIK P. (suppléante)

Etaient absents ou excusés

CC des Coteaux du Girou : Mme AUGER M., M. CALAS D., M. PLICQUE P., M. ROUMAGNAC L.
CC du Frontonnais : M. PROVENDIER Ph., Mme SOLOMIAC C.
CC des Hauts Tolosans : M. ALARCON N., M. CODINE Fr., M. NOËL S.
CC Val'Aïgo : Mme BLANCHARD ESSNER S., M. DUMOULIN J-M., M. SABATIER R.

Secrétaire de séance : Mme OGRODNIK Patricia

Délibération n° 2024 /07

Domaine : Finances

7.5.1 – Finances locales – Subventions de fonctionnement

Objet : Convention partenariale 2024 avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Monsieur le Président rappelle aux membres que le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a décidé en 2015 d'apporter un soutien aux territoires.

En effet, la restructuration du territoire Haut-Garonnais avait amené le Conseil Départemental à proposer, dans le cadre de sa mission de solidarité territoriale et d'assistance technique, un nouveau « pacte territorial » se situant à 2 échelles :

- un soutien technique et financier aux Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) /SCoT ;
- des « contrats de territoires » à l'échelle des Communautés de communes.

S'agissant du Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain, cet appui départemental porte sur :

- une participation aux charges liées à la réalisation du programme prévisionnel d'activité du syndicat à hauteur de 25 000 €
- un appui en ingénierie au SCOT par Haute-Garonne Ingénierie (HGI-ATD)

Ce soutien est formalisé par une convention annuelle entre le Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, qui en précise les modalités.

Sur le rapport de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : **D'AUTORISER** le Président à signer la convention partenariale 2024 avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Article 2 : **D'AUTORISER** l'appui en ingénierie pour le suivi et la révision du SCOT.

Article 3 : **DE SOLLICITER** auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne le versement de la dotation de 25 000 € au titre de l'année 2024.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse (68 rue Raymond IV 31000), dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Président,
Philippe PETIT

19/03/2024

Le Président
du Syndicat mixte du SCOT du Nord Toulousain

X

Philippe PETIT



Signé par : Philippe PETIT